

+ D'INFORMATIONS

PÉRIODE SCOLAIRE



Du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 inclus
(sauf vacances scolaires et pont)

VACANCES SCOLAIRES ET PONT

HIVER

• Du 8 février 2025
au 23 février 2025

PRINTEMPS

• Du 5 avril 2025
au 21 avril 2025

PONT DE L'ASCENSION

• Du 29 mai 2025
au 1^{er} juin 2025

TOUSSAINT

• Du 18 octobre 2025
au 2 novembre 2025

NOËL

• Du 20 décembre 2025
au 4 janvier 2026

VACANCES ÉTÉ



ÉTÉ 2025

• Du 5 juillet 2025
au 31 août 2025



LIGNE 105

IVOY-LE-PRÉ > Henrichemont > BOURGES

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)			PÉRIODE SCOLAIRE (sauf jours fériés)	
		L. M. Me. J. V.	S.	L. M. Me. J. V. S.	L. M. Me. J. V.	L. M. Me. J. V.
IVOY-LE-PRÉ	Route d'Henrichemont	07:23	08:23	12:50	06:25	
HENRICHEMONT	Gymnase	07:33	08:33	13:00	06:35	
ACHÈRES	Mairie					06:35
	Chavignats					06:37
SAINT-PALAIS	Bas du Pic Montaigu					06:40
MENETOU-SALON	Église	07:43	08:43	13:10	06:45	
QUANTILLY	Les Rousseaux				06:47	
	Route de Menetou				06:50	
SAINT-PALAIS	Route de Quantilly					06:43
VIGNOUX-SOUS-LES-AIX	Route de Menetou	07:53	08:50	13:18		
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	Avenue de la République					06:48
SAINT-GEORGES-SUR-MOULON	La Pipière				06:52	
	Route de Faïtin				06:54	06:54
PIGNY	Villeneuve	07:58	08:53	13:21		
	Holbein	08:04	09:04	13:31		
BOURGES	SNCF Quai C	08:11	09:09	13:36	07:12	07:12
	Gare Routière	08:20	09:19	13:46	07:22	07:22
Numéro de voyage		18105-1	18105-9	18105-3	18105-5	18105-7

Les correspondances avec le réseau Agglobus sont facilitées en gare SNCF de Bourges.



VILLES DESSERVIES PAR LA LIGNE

IVOY-LE-PRÉ • Route d'Henrichemont

HENRICHEMONT • Gymnase

ACHÈRES • Mairie
• Chavignats

SAINT-PALAIS • Bas du Pic Montaigu

MENETOU-SALON • Église

QUANTILLY • Les Rousseaux
• Route de Menetou

SAINT-PALAIS • Route de Quantilly

VIGNOUX-SOUS-LES-AIX • Route de Menetou

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY • Ancienne Gendarmerie

SAINT-GEORGES-SUR-MOULON • La Pipière
• Route de Faïtin

PIGNY • Villeneuve

• Holbein
• SNCF

BOURGES • Gare Routière



IVOY-LE-PRÉ >
> Henrichemont >
> BOURGES

Horaires à partir
du 6 janvier 2025



Retrouvez les horaires
sur notre site
remi-centrevalde Loire.fr

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevalde Loire.fr



CONTACTEZ-NOUS

www.remi-centrevaldeloire.fr

Téléchargez l'appli



10 - 12, place de Juranville
18000 Bourges



0 806 70 33 33 Service gratuit
+ prix appel

DU LUNDI AU SAMEDI DE 6H À 20H

BON À SAVOIR



Se présenter à l'arrêt quelques minutes avant le passage du car.

Faire signe au conducteur.

Nos services sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Pour la disponibilité des places et votre confort, nous vous conseillons de réserver auprès de notre centrale du lundi au samedi de 6h à 20h :

0 806 70 33 33 Service gratuit
+ prix appel

DU LUNDI AU SAMEDI DE 6H À 20H

Conception et réalisation : COM'BAWA - www.agencecombawa.com

Ne pas jeter sur la voie publique



LIGNE 105

BOURGES > Henrichemont > IVOY-LE-PRÉ

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)		PÉRIODE SCOLAIRE (sauf jours fériés)			
		L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	Me.	Me.	L. Ma. J. V.	L. Ma. J. V.
BOURGES	Gare Routière	11:35	18:05	12:30	12:30	18:20	18:20
	SNCF Quai D	11:45	18:15	12:40	12:40	18:30	18:30
	Holbein	11:50	18:20	12:45	12:45	18:35	18:35
PIGNY	Villeneuve	12:00	18:30				
SAINT-GEORGES-SUR- MOULON	Route de Faïtin			12:58		18:53	
	La Pipière			13:00		18:55	
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY	Avenue de la République				13:02	18:52	
VIGNOUX-SOUS-LES-AIX	Route de Menetou	12:03	18:33				
SAINT-PALAIS	Route de Quantilly				13:07	18:57	
	Route de Menetou			13:04		18:59	
QUANTILLY	Les Rousseaux			13:08		19:03	
MENETOU-SALON	Église	12:11	18:41	13:12		19:08	
SAINT-PALAIS	Bas du Pic Montaigu				13:10	19:00	
	Chavignats				13:13	19:03	
ACHÈRES	Mairie				13:15	19:05	
HENRICHEMONT	Gymnase	12:21	18:51	13:22		19:17	
IVOY-LE-PRÉ	Route d'Henrichemont	12:31	19:01	13:32		19:27	
Numéro de voyage		18105-2	18105-4	18105-6	18105-8	18105-10	18105-12

Les correspondances avec le réseau Agglobus sont facilitées en gare SNCF de Bourges.



TARIFS ET TITRES DE TRANSPORTS

Tout voyageur doit être muni d'un titre de transport ou s'acquitter d'un ticket unité. À défaut, l'accès au véhicule pourra être refusé. Bénéficiez de réductions toute l'année avec les cartes Rémi Liberté.



RETROUVEZ L'OFFRE TARIFAIRE ADAPTÉE À VOS DÉPLACEMENTS SUR :
www.remi-centrevaldeloire.fr

OÙ RECHARGER MA CARTE RÉMI / JVMALIN ?



- > Sur notre site internet
- > Auprès des conducteurs
- > Dans les points de vente agence et dépositaire

Rémi 18, UN RÉSEAU REPENSÉ POUR PLUS DE MOBILITÉ!

À partir du
6 janvier 2025
**NOUVEAU
RÉSEAU
de cars!**



LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr

